



Commission des Arbitres

Réunion restreinte du mardi 28 janvier 2025 à Mons

Présidence : Olivier WILLEQUET

Présents :

Mme Bénédicte GUFFROY - MM. Mohamed BELMOKHTARI, Djamel BOUFIME, Gauthier FOURNIER, Frédéric HAQUETTE, Zakaria ID LAMAALEM, Jean-Louis JURAS, Philippe MALESIEUX, Ludovic PERRON, Bruno PLESSIET, Jean-François REUFF, Arnaud VANDERZWAEN, Stéphane WALRAEVE, Olivier WILLEQUET et Jean ZUNQUIN

Excusés :

Mme Marie-Hélène DUMONT
MM. Laurent DEBRUYNE, Franck DELELIS.

18H45 : la réunion débute par des auditions des arbitres convoqués.

1er cas : L'arbitre auditionné avait tenu des propos inappropriés à l'encontre de Bruno PLESSIET, lorsque celui-ci lui avait demandé des rapports disciplinaires non reçus. Après avoir entendu l'arbitre en son absence, la commission décide de suspendre la désignation sur 6 week-ends, dont 4 avec sursis.

2e cas : L'arbitre auditionné avait adopté une attitude inappropriée envers un collègue qui avait arrêté son match pour débiter le sien. La commission décide d'attendre la décision de la commission de discipline avant de se prononcer.

3e cas : Suite à l'absence de l'arbitre lors d'un match en décembre dernier, la commission a entendu deux versions différentes concernant cette absence. La commission décide donc de rappeler cet arbitre à ses devoirs et souligne que, lorsqu'un match n'apparaît plus sur une désignation, il est préférable de contacter l'astreinte pour obtenir confirmation.

4e cas : l'arbitre auditionné avait été suspendu par la Ligue suite à son attitude lors d'un match U16.
En plus de la sanction de la Ligue, la commission le suspend de 4 matches fermes.

21H15 : fin des auditions.

Informations du Président

- Le président présente ses vœux à l'ensemble des arbitres, observateurs, membres de la commission du district des Flandres, ainsi qu'à leurs familles.
- Il informe qu'il a participé aux deux manifestations de l'UNAF à l'occasion de la galette. Djamel BOUFIME a représenté la CDA pour la galette de l'AADAF.

Dès le week-end suivant, un premier échange d'arbitres sera organisé avec le district de la Côte d'Opale. Il rappelle que seuls les arbitres limitrophes et volontaires des districts concernés pourront y participer.

- Il explique qu'il rencontre un problème avec un membre de la CDA au sujet de ses nouvelles fonctions.
- La CDA présente ses sincères condoléances à :
Carlos MONTEIRO, ancien arbitre assistant R1, pour le décès de sa maman
Célia, Louane et Mickaël DUQUESNOY pour le décès de leur arrière-grand-père et grand-père

Il est rappelé à tous les arbitres qu'ils doivent obtenir l'accord de leur désignateur pour participer à un tournoi, et que ce dernier doit obligatoirement être homologué. Il s'agit de la même procédure que pour les matches amicaux. Dans le cas contraire, la CDA ne pourra pas intervenir.

Pôle Administratif

Départ de Benjamin LEVIEUX pour le district d'Ille et Vilaine

Mails reçus de :

Sofian BELLACHE et Enzo MALFAIT pour reprise de l'arbitrage

Ludovic CLERQUIN qui ne peut officier à la suite d'une blessure

Ilana VERSTRAETE pour effectuer un match amical dans son club

Mathys BAH pour les modalités d'une année sabbatique

Mehdi DENAES pour une prolongation de son arrêt

Kateryna WAQUET, candidate, qui souhaite accompagner un arbitre en activité

D'arbitres concernant leurs défraiements



Commission des Arbitres

Réunion restreinte du mardi 28 janvier 2025 à Mons

Hervé VERVAECKE en tant que responsable du pôle féminin pour des frais non perçus par les arbitres féminines
Bernard COLLET concernant une absence pour raisons professionnelles
FC La Madeleine à la suite de l'absence d'un arbitre officiel désigné. En attente de retour de l'arbitre concerné
Malik MAHIEU et Mehdi BELLAJ annulant leurs indisponibilités

Pôle FIA

- Jean-François REUFF remarque qu'il n'y a que cinq candidats inscrits à la FIA de Steenvoorde et s'interroge sur le maintien de cette dernière. Olivier indique qu'une relance sera effectuée par le district.
- Demande de Florian BUANNEC pour être observateur/accompagnateur en jeunes/seniors.
- Lucas MONTE étant indisponible pour l'arbitrage actuellement souhaite apporter son aide lors des accompagnements.

Pôle Futsal

- Les FIF sont un succès et en particulier pour le district des Flandres.
- Mohamed explique qu'il y a eu un essor du futsal en Ligue, mais que le nombre d'arbitres disponibles pour officier reste insuffisant.

Pôle Technique

- Djamel BOUFIME remercie le club de Bourbourg pour le prêt de ses installations lors du stage des seniors du 18 janvier, auquel 50 arbitres ont pris part. Il sollicite également une révision de la gestion du matériel lors des différentes actions de la CDA.
- À la suite des engagements pris par la CDA, lors de la dernière réunion générale, les arbitres suivants sont nommés D2 à ce jour :
 - M. Olivier WIESNIEWSKI
 - M. David SOPHYS.Félicitations à eux.
- Ludovic PERRON demande qu'un mail soit envoyé aux arbitres seniors afin de connaître les personnes qui cesseront leurs fonctions en fin de saison.

Tour de table

- Jean ZUNQUIN revient sur le problème de santé qu'il a rencontré lors d'un tournoi de futsal et précise qu'il va mieux. Il tient à remercier toutes les personnes qui ont pris de ses nouvelles. Conformément à la demande d'Olivier lors de la dernière réunion, il a contacté les arbitres en arrêt à la suite de soucis de santé. Ces derniers ont apprécié son appel et espèrent pouvoir revenir bientôt sur les terrains
- Bruno PLESSIET souhaite qu'un mail soit envoyé aux arbitres pour leur rappeler que les rapports disciplinaires doivent lui parvenir avant le mardi 20h, car 10 rapports sont encore manquants pour la prochaine commission.
- Suite à l'intervention de Zakaria ID LAMAALEM au sein du club, la CDA précise que la prochaine réunion annuelle des arbitres se tiendra le samedi 7 juin au matin à Cappelle-la-Grande.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Juridique du District des Flandres dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée.

Fin de la réunion à 22H30.
Prochaine réunion : sur convocation

La Secrétaire de séance,
B. GUFFROY

Le Président,
O. WILNEQUE